

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 6 du 15 février 2018

TEXTE SIGNALE

DÉCRET N° 2018-61

portant modification du décret n° 2007-687 du 4 mai 2007 pris en application de l'article 28 de la loi organique n° 2001-692 modifiée du 1er août 2001 relative aux lois de finances et en ce qui concerne la période complémentaire à l'année civile.

Du 1er février 2018

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS.

DÉCRET N° 2018-61 portant modification du décret n° 2007-687 du 4 mai 2007 pris en application de l'article 28 de la loi organique n° 2001-692 modifiée du 1er août 2001 relative aux lois de finances et en ce qui concerne la période complémentaire à l'année civile.

Du 1^{er} février 2018

NOR C P A B 1 7 2 7 3 6 8 D

Texte modifié :

Décret n° 2007-687 du 4 mai 2007 (JO n° 105 du 5 mai 2007, texte n° 21, p. 7951 ; signalé au BOC 38/2008 ; BOEM 310.1.1).

Référence de publication : JO n° 28 du 3 février 2018, texte n° 25 ; signalé au BOC n° 6/2018.

JORF n° 28 du 3 février 2018, texte n° 25